



COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE

11 rue Pasteur 92250 LA GARENNE COLOMBES

Tél. : 01.47.81.48.17 – Fax : 01.47.84.75.14

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OFFICIELS RECLAMATION

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport:

Fonction :

- 1° Arbitre 2° Arbitre Marqueur
 Chronométrateur Observateur
 Délégué départemental Délégué de club
 Entraîneur A Capitaine A
 Entraîneur B Capitaine B

RENCONTRE

- 92D1SEF 92D1SEM 92D2SEM
 92D2U15FP1 92D2U15MP1
 Autre compétition (préciser) :

Date : Lieu : N° renc. :

Equipe A : Equipe B :

Score au moment de l'erreur supposée : A : B :

Score final : A : B :

MOMENT DE LA RECLAMATION

- L'erreur supposée commise a eu lieu : Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la rencontre

- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment:

1^{ère} mi-temps 2^{ème} mi-temps 1^{er} QT 2^{ème} QT 3^{ème} QT 4^{ème} QT Prolongation :

- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : oui non

- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant : oui non

- L'erreur supposées'est déroulé :



temps de jeu ?

après la fin du

oui non

LA FEUILLE DE MARQUE

- La réclamation a t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1^{er} ballon mort suivant l'erreur supposé commise si le ballon était vivant ?

Oui Non

La feuille de marque a été renseignée au verso par le 1^{er} arbitre sous la dictée de L'entraîneur ou du capitaine plaignant :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque :

Oui Non

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par le 1^{er} arbitre ?

Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le délégué du club, ont été invités à rédiger un rapport et à le remettre immédiatement au 1^{er} arbitre :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport et à l'adresser dans les 24h au CD92 :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce que le (ou les) chèque(s) de 50 € ont bien été transmis au 1^{er} arbitre par l'équipe réclamante et par réclamation :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à :

Le :

Signature :

Rapport à remettre au 1^{er} arbitre (après la fin de la rencontre) qui l'adressera au plus tard dans les jours ouvrables suivant immédiatement la rencontre et si possible dans les 24 heures au :

Comité Départemental des Hauts de Seine 11 rue Pasteur 92250 La Garenne Colombes

